

Mention Complémentaire

A.G.2.S.

Animation Gestion de Projets dans le Secteur Sportif

Dominante APT : activités physiques pour tous



Vous aimez le sport ? Vous souhaitez organiser et animer des projets ? vous avez envie de travailler en équipe ?

La Mention Complémentaire est un diplôme professionnalisant et intermédiaire, entre un baccalauréat professionnel et un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Durée de la formation (non rémunérée) – 36 semaines

- 50% au lycée professionnel
- 50 % en Période de Formation en Entreprise

L'étudiant (e) reste sous statut scolaire (avec convention)

L'étudiant (e) peut exercer sur plusieurs structures en fonction des besoins

Accès à la M.C. :

- Il ou elle devra être titulaire d'un baccalauréat professionnel dans les spécialités Gestion-Administration, Vente, Commerce, Accueil, Sécurité ou Services de proximité et vie locale,
- Etre intéressé (e) par l'univers du sport
- Disposer de compétences pour travailler en équipe et être dans une démarche de projet
- Satisfaire le niveau 4 des exigences techniques et sécuritaires attendues à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

Contenu de la formation (formation diplômante) 432 H

- Matière professionnelle : conduite de projets (de sa conception à sa finalisation)
- Matières générales (liées au projet) : EPS, Maths, Français, Histoire du Sport, BSE (Biotechno Santé Environnement)

Pour l'obtention de son diplôme, l'étudiant (e) sera évalué(e) dans les trois domaines suivants (évaluations en CCF) :

- La prise en compte des spécificités des publics et de la structure,
- La mise en œuvre d'un projet d'animation,
- La gestion d'un projet dans le secteur du sport

Coordinateurs MC AG2S :

Stéphane BIASINI (enseignant EPS)
Christophe RAGE (réfèrent sportif du centre scolaire)

Nature de la structure d'accueil

- ↗ Collectivités locales
- ↗ Secteur scolaire ou périscolaire
- ↗ Associations sportives
- ↗ Etablissements d'activités physiques et sportives
- ↗ Bases de loisirs, hôtelleries en plein air, comités d'entreprises, centre de formation, structures culturelles ou de loisirs, EHPAD...

L'étudiant (e) devra apprendre à construire des projets avec tout type de public (jeunes, personnes âgées, sportifs, personnes handicapées...)

En fonction du planning de l'année, et selon la durée définie par l'étudiant (e), la structure d'accueil et les formateurs, la structure d'accueil pourrait accueillir l'étudiant (e) plusieurs jours dans la semaine, le week-end, et même pendant les vacances scolaires ; le reste du temps sera consacré à sa formation au lycée.

Chaque étudiant (e) sera accompagné durant sa formation par ses formateurs pédagogiques et professionnels.

L'obtention de la MC AG2S vaut équivalence avec l'ensemble des unités capitalisables 1 et 2 du BP JEPS

De nombreux débouchés

Devenez un vrai pro dans le secteur sportif !

Les titulaires de la mention complémentaire pourront viser :

- L'animation, l'administration et la gestion de projets
- L'organisation dans le secteur économique du sport

Activités de l'étudiant (e) dans la structure

L'étudiant (e) conduira avec les équipes de la structure, le ou les projets définis ensemble : organisation d'activités, de manifestations, d'événementiels liés à la pratique sportive, ...

L'étudiant (e) n'est pas qu'un (e) éducateur (trice) sportif (ve) en formation mais un concepteur (trice) de projets qu'il/elle doit imaginer, construire, budgétiser, promouvoir, mettre en œuvre (animer éventuellement avec ses formateurs) et évaluer. Il/elle pourra également apporter sa contribution à des projets existants

Et après la mention complémentaire ?

Vous pouvez poursuivre vos études et viser le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BEP JEPS).

L'objectif professionnel : encadrer des activités de découverte d'animation et d'éducation.